



Tutorat par les pairs



Axes d'actions : Développement du potentiel, intégration sociale et développement personnel.



Niveaux d'intervention : 2 et 3.



Objectifs

- Améliorer l'engagement et le rendement scolaire dans la(les) matière(s) où l'élève éprouve des difficultés.
- Améliorer les habiletés sociales de l'élève afin de favoriser son intégration sociale.
- Améliorer l'estime de soi de l'élève.
- Permettre à l'élève d'approfondir un sujet d'intérêt personnel.



Description

Le tutorat constitue une forme de parrainage scolaire dans lequel s'effectue le pairage entre deux élèves, un tuteur (pair aidant) et le « tuteuré » (pair aidé). Les formes de tutorat impliquant un tuteur membre de la communauté (élève du secondaire ou adulte) constituent davantage des formes de mentorat et sont traitées dans un plan d'action.

1. Les types de tutorat

On retrouve deux types de tutorat : ouvert ou structuré. Dans les deux types de tutorat, l'élève doublement exceptionnel peut jouer soit le rôle du tuteur soit le rôle de l'élève tuteuré selon les objectifs (Baska et VanTassel-Baska, 2018).

1.1. Le tutorat structuré

Cette forme de tutorat s'adresse généralement plus particulièrement aux élèves en difficulté d'apprentissage dans les matières de base (lecture, écriture et mathématiques) (Leung, 2019a) et se rencontre aussi fréquemment dans des disciplines où les élèves présentent de grandes différences au regard de leurs capacités, comme l'éducation physique (Cervantes *et al.*, 2013), la lecture ou les mathématiques. Le rôle du tuteur est de favoriser l'amélioration du rendement scolaire de l'élève tuteuré en lui offrant des rappels, en supervisant la qualité de son travail ou de ses comportements, en lui offrant des rétroactions, en l'encourageant, en le stimulant ou en lui expliquant certaines notions. Le tutorat constitue ainsi en une forme d'enseignement individualisé qui favorise une participation active de l'élève, une attention individuelle et une rétroaction fréquente et immédiate. Dans cette forme de tutorat, il est recommandé que le tuteur soit plus âgé d'au moins un an et, idéalement, qu'il soit dans une classe d'un ou de deux degrés plus élevés (Leung, 2015). En général, les objectifs sont spécifiques, le matériel utilisé est gradué et adapté aux objectifs fixés, les cycles de travail varient de quatre à huit semaines et il y a une vérification systématique de la maîtrise des objectifs et un contrôle sur le processus d'enseignement (Heron *et al.*, 2006). Une période d'arrêt est souvent prévue entre les cycles de travail afin d'ajuster le tir (réajustement de l'horaire, modification des éléments de la dyade, correction des attitudes et des comportements, etc.). Baudrit

(2007, p. 59-66) relève trois conditions devant être respectées chez le tuteur pour maximiser les effets bénéfiques liés au tutorat.

- 1) La première condition est le délai d'au moins cinq secondes entre la réponse incorrecte du tuteuré ou ses hésitations et l'intervention du tuteur pour rectifier l'erreur ou donner des explications. Cette pause donne au tuteuré la possibilité de corriger lui-même ses erreurs.
- 2) La deuxième condition est l'incitation (« prompt »). Au lieu de donner directement la bonne réponse lorsque le tuteuré hésite ou se trompe, le tuteur doit lui poser des questions, lui donner des indices ou des stratégies pour l'aider à trouver lui-même la réponse.
- 3) La troisième condition consiste à féliciter le tuteuré non seulement pour ses bonnes réponses, mais également pour tout comportement approprié (social ou lié aux stratégies d'apprentissage) et à encourager ses efforts.

1.2. Le tutorat ouvert

Cette forme de tutorat s'adresse à tous les élèves et le pairage se fait ordinairement en fonction d'intérêts communs. Les objectifs varient selon les besoins des élèves ou des projets. Par exemple, un élève doué ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) pourrait réaliser un projet d'enrichissement en robotique sous la supervision d'un élève plus vieux ayant le même intérêt. Les objectifs seraient d'apprendre les rudiments de la programmation d'Ozobot avec l'application Ozoblocky et de programmer Pzobot Bit afin qu'il puisse se promener (avancer, reculer, contourner des obstacles). Un autre élève doué ayant un déficit d'attention/hyperactivité (TDAH) et ayant un fort intérêt pour le soccer pourrait être jumelé avec un élève plus vieux faisant partie d'une équipe de soccer d'élite de sa municipalité. Les objectifs pourraient être de développer ses connaissances tactiques d'un système de jeu plus avancé. La durée du cycle de travail dépend de l'objectif d'apprentissage. Avec les élèves doublement exceptionnels, ce type de tutorat est surtout utilisé pour la réalisation de projet d'enrichissement. On peut l'utiliser avec des élèves d'âges variés, mais aussi avec des élèves de la même classe ou d'un même niveau.

2. L'efficacité du tutorat

Les recherches ont surtout porté sur le tutorat structuré. Auprès des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, le tutorat par les pairs semble avoir des effets bénéfiques non seulement sur les résultats scolaires des élèves et sur l'intérêt qu'ils portent à la matière enseignée et à la tâche, mais également sur leurs compétences sociales et sur leur estime de soi, et ce, tant pour les tuteurs que pour les « tuteurés » (Bowman-Perrott et al., 2014; Heron *et al.*, 2006; McMaster *et al.*, 2006). Il peut également avoir des effets bénéfiques sur le plan des habiletés sociales des élèves ayant un TDAH (Villardo *et al.*, 2013) ou des élèves ayant un TSA ou d'autres problématiques comportementales (Bowman-Perrott *et al.*, 2013). Le tutorat produit aussi des effets importants autant pour les élèves ayant des habiletés élevées que pour ceux ayant plus de difficultés (Leung, 2015).



Matériel utile

- Activités d'apprentissage structurées.
- Tableau de progression des apprentissages.
- Système d'émulation.
- Certificat de participation.

- Lettre d'information pour les parents.
- Contrats d'engagement pour les tuteurs et les élèves tuteurés.

Déroulement

Voici dans l'ordre chronologique les principales étapes de l'implantation d'un programme de tutorat¹.

1. Désigner le responsable du programme.

Pour favoriser le succès de l'implantation du **tutorat structuré**, il est préférable qu'une personne responsable coordonne la mise en place du programme de tutorat. Cette personne ne doit pas avoir la responsabilité d'un groupe à temps plein. Dans le cas du **tutorat ouvert**, celui-ci peut être sous la responsabilité de l'enseignant titulaire avec l'aide, au besoin, d'une personne ressources (éducateur spécialisé, orthopédagogue, parent, etc.).

La personne responsable du programme de tutorat peut effectuer différentes tâches :

- Déterminer les objectifs d'apprentissage;
- Organiser le programme : matériel utilisé, local, horaire, jumelage;
- Sensibiliser le personnel scolaire ainsi que les élèves à l'utilité du tutorat;
- Informer les parents;
- Choisir et entraîner les tuteurs;
- Évaluer les élèves tuteurés et les tuteurs s'il y a lieu;
- Superviser les tuteurs;
- Établir et maintenir les liens avec les intervenants.

2. Établir les objectifs généraux du programme de tutorat.

La personne responsable établit les objectifs généraux du programme. Dans le cas du tutorat fermé, les objectifs sont habituellement en lien avec une matière de base comme le français ou les mathématiques et avec les difficultés rencontrées par les élèves tuteurés, par exemple l'identification des mots en lecture ou la connaissance et la mémorisation de faits numériques en mathématique. Dans le cas du tutorat ouvert, les objectifs peuvent être en aussi en lien avec des objectifs au programme ou avec leur enrichissement.

3. Sensibiliser le milieu et publiciser le programme.

Les enseignants, les élèves visés (tuteurs ou élèves tuteurés) ainsi que les parents doivent être sensibilisés aux objectifs des programmes de tutorat ainsi qu'aux bénéfices associés autant pour les tuteurs que pour les tuteurés. Pour les enseignants et les élèves, cela peut se faire lors de rencontres. Pour les parents, une courte lettre d'information pourra leur être envoyée à cette fin.

4. Évaluer les besoins des tuteurés et établir les objectifs d'apprentissage ou comportementaux.

Dans le cas du **tutorat ouvert**, l'enseignant titulaire établit les objectifs d'apprentissage ou comportementaux à partir du suivi et de l'évaluation des apprentissages des élèves visés ou des défis comportementaux observés.

¹ Les informations de cette section sont principalement tirées et mises à jour de Baudrit (2007) et de Goulet (1985).

Dans le cas du tutorat structuré, l'établissement des objectifs se fait par la personne responsable en concertation avec l'enseignant titulaire à partir des données collectées sur les élèves. Ces objectifs doivent être spécifiques et réalistes en fonction du temps imparti pour les séances de tutorat.

5. Sélectionner et entraîner les tuteurs.

5.1. Qui peut être tuteur ?

Tout élève souhaitant aider un autre élève peut devenir tuteur. Comme il a été dit précédemment, dans le cas du tutorat fermé, le tuteur doit être plus âgé d'au moins un an, idéalement deux. Il doit accepter de s'entraîner à cette tâche et être suffisamment disponible pour tuteurer (de deux à trois rencontres par semaine d'une durée de 15 à 30 minutes). Ils doivent être suffisamment compétents dans le domaine (en savoir plus que le tuteuré), sans nécessairement être les meilleurs de classe. Les tuteurs doivent s'engager pour un cycle de travail complet (p. ex. : de quatre à six semaines).

5.2. Comment entraîner les tuteurs ?

L'entraînement vise à familiariser les tuteurs avec les comportements à adopter avec l'élève tuteuré (relations amicales, gentillesse, éviter de dire non, donner de la rétroaction, corriger immédiatement la réponse erronée, faire répéter la bonne réponse, etc.), avec certaines techniques d'enseignement fondamentales comme le renforcement, la redirection de l'attention et le questionnement ainsi qu'avec le matériel qui sera utilisé. De trois à cinq séances, d'environ 50 minutes chacune, réparties sur deux semaines sont suffisantes. Ces séances doivent comprendre des jeux de rôle. Les jeunes sont habituellement fébriles à jouer leur rôle et un plus long entraînement pourrait diminuer leur motivation. Si les enseignements ne sont pas parfaitement assimilés, la formation pourra se poursuivre lors des séances d'entraînement. Lors de ses séances, il faudra porter une attention particulière au fait que les tuteurs adoptent une attitude autoritaire ou des pratiques punitives et mettent l'accent sur la mise en place de pratiques proactives et positives axée sur le renforcement. Il faudra aussi les sensibiliser au fait de ne pas donner les réponses, mais plutôt d'inciter par le questionnement les élèves tuteurés à trouver les réponses.

Les séances d'entraînement visent également à s'assurer que les tuteurs connaissent les notions à enseigner ou à travailler, qu'ils soient familiarisés avec les consignes et qu'ils apprennent à donner des consignes claires et à reformuler au besoin.

Il peut être utile de fournir une fiche du tuteur afin de guider les élèves qui jouent ce rôle. La fiche permet de s'assurer de la qualité de leurs rétroactions et offre la possibilité de consigner les interventions réalisées. Cette fiche sera présentée et testée lors des jeux de rôles. Elle doit être simple, tenir sur une feuille et rassembler toutes les informations utiles au tuteur. Il s'agit, par exemple, d'y inscrire les objectifs du tutorat, les directives pour le tuteur, les types de guidances et d'encouragement à fournir, les éléments observables (entre 2 et 4) et les critères d'évaluation attendus. Le [Tableau 1](#) donne un exemple d'éléments présents dans une fiche de tuteur en éducation physique.

6. Appairer les tuteurs et les tuteurés.

Afin de s'assurer de l'individualisation de l'enseignement ou de la pratique et d'éviter la compétition entre les élèves tuteurés, il est préférable d'attribuer un seul élève tuteuré par tuteur et de vérifier que les deux élèves sont

heureux de travailler ensemble et sont compatibles sur le plan de la personnalité. Il est préférable aussi que les dyades soient de même sexe. Il est conseillé d'avoir des tuteurs remplaçants en cas d'absence.

Pour certaines matières, comme l'éducation physique, qui ont des contextes d'apprentissage différents de ce qui se déroule en classe, il est suggéré d'avoir une équipe de tuteurs volontaires. Ces tuteurs pourront chacun aider

Tableau 1 Modèle de fiche du tuteur

Nom de l'élève tuteuré	Nom du tuteur				
Objectifs de l'élève : Développer ses capacités d'exécution au baseball : frapper la balle.	Directives pour le tuteur				
	Donne les explications à l'élève : encercle le type de guidance utilisée avec l'élève. Regarde l'élève faire l'exercice au moins X fois. Après chaque exécution, lui donne un encouragement et une rétroaction en fonction de ses observations qui sont guidées par des critères d'évaluation nommés. Donne un (+) à l'élève si le critère est respecté la plupart du temps. Donne un (-) à l'élève s'il n'atteint pas le critère.				
Types de guidance (encercler) : Verbale Gestes Démonstration complète Guidance physique (prendre le coude, placer les pieds...)	Types d'encouragements :				
	« Bon travail » Tape dans la main Clín d'œil Hochement de tête Compter les points réussis Donner des récompenses Autres :				
Éléments observables (frappe au baseball) :	Essais				
Orientation du corps perpendiculaire au lanceur					
Transfert de poids pendant l'élan					

Note : Traduit et adapté de Block (2007).

l'élève lors d'une partie du cours. De cette façon, il est possible de s'assurer que tous ont un temps d'apprentissage minimum et que, en même temps, l'élève tuteuré profite de nombreuses interactions avec les autres.

7. Organiser les séances de tutorat.

Dans certains cas, le tutorat peut se dérouler dans le même local que le reste de la classe. C'est le cas lorsque l'élève tuteuré réalise les mêmes tâches que les autres élèves, mais sous la supervision de son tuteur. Lorsque ce n'est pas le cas et que les élèves tuteurés proviennent de classes différentes, il est préférable qu'un local soit réservé pour les périodes de tutorat. Le local choisi devrait permettre à tous les élèves de travailler confortablement dans le calme. Afin de faciliter la supervision, il devrait y avoir au plus 8 dyades à superviser en même temps. Chacune doit posséder un espace de travail avec deux chaises adaptées à leur grandeur. Il est préférable que les dyades soient côte à côte afin de faciliter la captation de l'attention. Les séances peuvent durer de 15 à 30 minutes. Il est suggéré que les séances avec les élèves du premier cycle soient établies en matinée afin de favoriser leur disponibilité cognitive.

8. Superviser les séances de tutorat.

Il est préférable que le tutorat soit supervisé par la personne responsable, surtout au début, afin de s'assurer du bon appariement des dyades et de donner de la rétroaction sur les comportements et sur les attitudes des tuteurs.

Lors de la supervision, la personne responsable pourra :

- Observer les dyades en action;
- Répondre aux questions;
- Suggérer des façons de faire;
- Encourager les dyades;
- Souligner les comportements appropriés des tuteurs ou des élèves tuteurs.

Il est aussi recommandé d'organiser périodiquement de courtes séances d'accompagnement des tuteurs en cours de programme pour leur permettre de faire part de leurs difficultés rencontrées lors de leur tutorat, de les aider à résoudre les problèmes rencontrés, de faciliter l'entraide entre les tuteurs, de leur fournir de la rétroaction, de répondre à leurs questions. Au début, il est recommandé qu'elles soient hebdomadaires et elles peuvent s'estomper par la suite.

9. Reformuler les dyades au bout du cycle fixé.

À la fin d'un cycle de travail, les dyades peuvent être reformées si des difficultés sont rencontrées.

10. Organiser système de reconnaissance pour les tuteurs.

À la fin d'un cycle de travail, il importe de signaler le bon travail des dyades et, en particulier, l'implication des tuteurs. Pour cela, un certificat soulignant leur participation en tant que tuteur et leurs qualités démontrées, une lettre de remerciement des élèves tuteurs ou de leurs parents ou une activité récompense (p. ex. : dîner avec la personne responsable) peuvent être réalisés.

Clés de succès

- Avoir une personne responsable non en charge d'un groupe d'élèves à temps plein.
- Former les tuteurs à bien jouer leur rôle et les superviser.
- Avoir des objectifs d'apprentissage précis et près de la zone proximale de développement des élèves tuteurs (les objectifs doivent être facilement atteignables par les élèves).
- Utiliser un matériel gradué et adapté aux objectifs fixés dans le cas du tutorat structuré ou des échéanciers de travail dans le cas du tutorat ouvert.
- Procéder par cycles de travail variant de quatre à dix semaines avec vérification systématique de la maîtrise des objectifs à la fin de chacun des cycles.
- Avoir des activités de tutorat régulières (deux à trois rencontres par semaine; de 15 à 30 minutes par rencontre); les cycles de tutorat de 10 semaines et moins donnent de meilleurs résultats que les cycles plus longs.
- Utiliser un système d'émulation pour que l'élève tuteuré puisse prendre conscience de la progression de ses apprentissages et renforcer les améliorations (p. ex. : félicitations régulières, points donnés pour les bonnes réponses, tableau de progression des apprentissages). Les récompenses tangibles produisent des effets plus grands que les systèmes de points.

- Recruter des tuteurs ayant des compétences élevées dans le domaine visé, ou au contraire, ayant rencontré des difficultés dans ce domaine auparavant.
- Présenter officiellement chacun des tuteurs à son élève tuteuré en précisant le rôle de chacun.
- Mettre en place un système de reconnaissance pour les tuteurs (certificat, lettre de recommandation, célébration, etc.).
- Former des dyades du même genre.
- Respecter la participation volontaire de tous les acteurs, tuteurs et tuteurés.



Pièges à éviter

- Ne pas superviser les tuteurs.
- Avoir des cycles de travail trop longs.
- Obliger les élèves à devenir tuteur ou à tuteurer un élève avec lequel il n'a pas d'affinité.



Références

- Baudrit, A. (2007). *Le tutorat : richesse d'une méthode pédagogique*. De Boeck.
- Baska, A. et VanTassel-Baska, J. (2018). *Interventions that work with special populations*. Prufrock Press.
- Bowman-Perrott, L., Burke, M. D., Zhang, N. et Zaini, S. (2014). Direct and collateral effects of peer tutoring on social and behavioral outcomes: A meta-analysis of single-case research. *School Psychology Review*, 43(3), 260-285. <https://doi.org/10.1080/02796015.2014.12087427>
- Bowman-Perrott, L., Davis, H., Vannest, K., Williams, L., Greenwood, C. et Parker, R. (2013). Academic benefits of peer tutoring: A meta-analytic review of single-case research. *School Psychology Review*, 42(1), 39-55. <https://doi.org/10.1080/02796015.2013.12087490>
- Block, M. E. (2007). *A teacher's guide to including students with disabilities in general physical education* (3^e éd.). Paul H. Brookes Publishing.
- Cervantes, C. M., Lieberman, J. L., Magnessio, B. et Wood, J. (2013). Peer tutoring: Meeting the demands of inclusion in physical education today. *Journal of Physical Education, Recreation & Dance*, 84(3), 43-48. <http://dx.doi.org/10.1080/07303084.2013.767712>
- Goulet, M. (1985). *Le tutorat*. Commissions des écoles catholiques de Montréal.
- Heron, T. E., Villareal, D. M., Yao, M., Christianson, R. J. et Heron, K. M. (2006). Peer tutoring systems: Applications in classroom and specialized environments. *Reading & Writing Quarterly*, 22(1), 27-45. <https://doi.org/10.1080/10573560500203517>
- Leung, K. C. (2015). Preliminary empirical model of crucial determinants of best practice for peer tutoring on academic achievement. *Journal of Educational Psychology*, 107(2), 558-579. <https://doi.org/10.1037/a0037698>
- Leung, K. C. (2019). An updated meta-analysis on the effect of peer tutoring on tutors' achievement. *School Psychology International*, 40(2), 200-214. <https://doi.org/10.1177/0143034318808832>
- McMaster, K. L., Fuchs, D. et Fuchs, L. S. (2006). Research on peer-assisted learning strategies: The promise and limitations of peer-mediated instruction. *Reading & Writing Quarterly*, 22(1), 5-25. <https://doi.org/10.1080/10573560500203491>
- Vilardo, B. A., DuPaul, G. J., Kern, L. et Hojniski, R. L. (2013). Cross-age peer coaching: Enhancing the peer interactions of children exhibiting symptoms of ADHD. *Child & Family Behavior Therapy*, 35(1), 63-81. <https://doi.org/10.1080/07317107.2013.761043>